

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21458 - 79ÈME ANNÉE

## L'estimation de France Assureurs ne concerne que les biens assurés

### Belal : au moins 130 millions d'euros de dégâts à La Réunion

**Concernant les dégâts causés par Belal, la somme de 100 millions d'euros annoncée le 30 janvier par France Assureurs ne concerne que les biens assurés. A La Réunion, 40 % des logements ne sont pas assurés selon l'étude de l'INSEE la plus récente à ce sujet.**

**Les agriculteurs ne peuvent pas non plus assurer leur récolte. Des pertes d'ores et déjà estimées à plus de 30 millions d'euros sont donc à ajouter à cette estimation.**

**A l'échelle de l'ONU, l'accès à l'assurance est un sujet à l'ordre du jour compte tenu de l'augmentation des risques causée par la crise climatique. Il incombe au gouvernement d'agir pour permettre à tous les Réunionnais d'assurer leur maison, et à tous les agriculteurs leur production.**

France Assureurs est un syndicat rassemblant « l'ensemble des entreprises d'assurance et de réassurance opérant en France, soit 252 sociétés représentant plus de 99 % du marché global de l'assurance », indique son site web.

Ce 30 janvier, France Assureurs a publié un communiqué au sujet de l'impact du cyclone Belal pour la profession :

« Les biens des particuliers sont de très loin les plus touchés avec 86 % du nombre de sinistres et 82 % du total des dommages.

Ce cyclone a occasionné au total 42 100 sinistres, dont 36 200 concernent des biens de particuliers, soit 86 % du nombre total, 4 100 des biens professionnels et agricoles, soit 10 % du total, et 1 800 automobiles, c'est à dire 4 % du total.

Pour les assureurs, le coût total de ce cyclone pourrait atteindre 100 millions d'euros, dont 82 millions d'euros pour les biens de particuliers, 14 millions d'euros pour les biens professionnels et agricoles et 4 millions d'euros pour les automobiles.

Il s'agirait du deuxième cyclone le plus coûteux pour La Réunion après le cyclone Dina qui avait touché

l'île en 2002 et dont le total des dommages avait atteint 169 millions d'euros. »

Ce communiqué mentionne une somme, 100 millions d'euros. Elle ne concerne que les dommages touchant des biens assurés, précise France Assureurs. Le montant total des dégâts causés par le cyclone Belal à La Réunion est donc bien plus élevé.

### Au moins 30 millions de pertes non assurées dans l'agriculture

En effet, de nombreux biens des Réunionnais ne sont pas assurés. Cela concerne par exemple les cultures qui ont été détruites : ce manque à gagner n'est pas couvert par les assurances, ni par l'arrêté de catastrophe naturelle. La Chambre d'agriculture estime que les pertes des agriculteurs sont déjà supérieures à 30 millions d'euros et dépasseront probablement 40 millions d'euros. Ces pertes concernent principalement des récoltes qui ne sont pas assurées.

Les agriculteurs devront attendre la mobilisation du Fonds de secours une fois que sera promulgué l'arrêté de calamité agricole pour espérer recevoir une indemnisation. Cela prendra du temps et cela ne garantit pas une réparation de tous les dommages.

Un communiqué de la préfecture rendant compte du séjour à La Réunion du directeur général des Outre-mer rappelle le traitement précédent de pareilles catastrophes :

« Concernant les dégâts agricoles suite au cyclone Belal, une mission d'expertise, menée par les services de l'État, du Département et de la chambre d'agriculture, a permis d'estimer les pertes pour les agriculteurs. En conséquence, le ministère de l'intérieur et des Outre-mer mobilisera le fonds de secours pour l'Outre-mer (volet calamités agricoles). Le montant de l'aide sera défini après examen du rapport d'expertise. Elle avait été d'environ 8 millions d'euros pour les cyclones Batsirai, Fakir et Bêjisa »

## 99 % des logements assurés en France, 60 % à La Réunion

Selon une étude de l'INSEE datée de 2012, 99 % des logements étaient assurés en France contre 60 % à La Réunion. Il est peu probable que cette situation ait évolué favorablement. De nombreuses maisons sont construites dans des zones qui ont été classées à risque. Le coût de l'assurance est aussi un problème avec plus de 30 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté.

A l'échelle de l'ONU, l'accès à l'assurance est un sujet

à l'ordre du jour compte tenu de l'augmentation des risques causée par la crise climatique. Mais compte tenu de son intégration à la France, La Réunion ne peut bénéficier de ce soutien destiné aux États classés comme pays en développement.

Il incombe alors au gouvernement d'agir pour permettre à tous les Réunionnais d'assurer leur maison, et à tous les agriculteurs leur production.

*M.M.*

## Les syndicats d'agriculteurs et la FRCA ont rencontré un délégué interministériel et le directeur général des Outre-mer

Après deux jours de mobilisation qui ont vu le dépôt de plusieurs motions, les syndicats CGPER, JA, UPNA et FDSEA, la FRCA (Fédération régionale des coopératives agricoles) ont rencontré hier à la préfecture Olivier Jacob, directeur général des Outre-mer, Arnaud Martrenchar, délégué interministériel à la transition agricole des outre-mer, et Jérôme Filipini, préfet de La Réunion. Étaient également représentés la Chambre d'agriculture et le Département.

Lors des mobilisations, les syndicats ont déposé plusieurs motions à la Préfecture. La FRCA a également fait part de ses propositions. La rencontre d'hier a permis de mettre tout le monde autour de la table. Intitulée « Chantier de simplification en agriculture », la réunion a permis de discuter des problématiques posées par les agriculteurs.

« Nous avons soulevé notamment le problème des importations qui viennent concurrencer la production locale en période de récolte », a indiqué Jean-Michel Moutama, président de la CGPER.

Il a aussi été question de l'application des normes, de l'accès des agriculteurs aux aides européennes prévues par la Politique agricole commune (PAC), de la formation des prix.

Cette réunion sera suivie par d'autres afin de permettre au préfet de collecter des éléments concrets qui seront transmis à Paris. La prochaine mettra distributeurs, importateurs et agriculteurs autour de la table. La question des prix sera sans doute au cœur des discussions.

Une fois les éléments collectés et transmis, les propositions pourraient servir de base à des annonces du gouvernement lors du Salon de l'agriculture qui débutera à Paris à la fin du mois.

« Concernant les dégâts agricoles suite au cyclone Belal, une mission d'expertise, menée par les services de l'État, du Département et de la chambre d'agriculture, a permis d'estimer les pertes pour les agriculteurs. En conséquence, le ministère de l'intérieur et des Outre-mer mobilisera le fonds de secours pour l'Outre-mer (volet calamités agricoles). Le montant de l'aide sera défini après examen du rapport d'expertise. Elle avait été d'environ 8 millions d'euros pour les cyclones Batsirai, Fakir et Bėjisa », explique un communiqué de la Préfecture.

*M.M.*

### Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

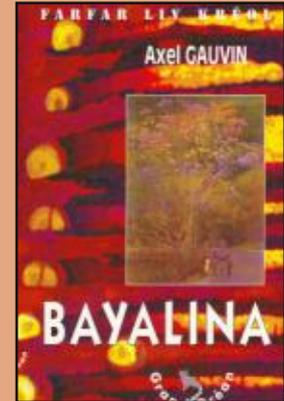
TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Bayalina

Bayalina, par Axel Gauvin... in roman dann la lang kréol rényoné,  
an fèyton dann Témoignages



**Samdi 8 séptanb (dézièm morso)**

De mon plasse, dann lanbrazir la porte, mi gaingne oir lœ dézième batiman lékol : moitié klasse bann préparatoir, moitié la kaz la direktrisse. I di la maladi la-atak diréktrisse-là. I di èl lé pou vnir infirme. I di konmsa si lé pa in mirak, èl i gaingne arpi zamé fé lékol. La fènète son shanm lé toutlan fèrmé, také par en-d'dan sirman.

Par lœ sèl fènète réféktoir, lœ gran bra mèg in pié zak i sèk en plasse. Pié zak-là i mor pa son bone mor : si ou i argarde par dann fon, ou i oi la-plishe ça au moins inn bone min larzèr toutotour, pou fé krève ali.

- Ça travaïy Gramoun Flavonien, ça.

- Gramoun Flavonien ?

- Lœ propriètèr bann kann ou i voi là. Li rode tié la borne, pou fé manze par son karo kann, ti-dousman-ti-dousman, lœ tour la kour lékol.

Déyèr lœ zossaïy lœ pov pié zak au mouroir, lœ kann i fé linossan, i balanse trankilman son flèr dann pti kouran la briz. Lœ kriminèl ! Li atann rienk l'hèr pou li trangl' la kour lékol-là, sirtouk la-poin rien, srèss in vié métalik ! Pou garantir ça.

*Axel Gauvin*

La pankor fini...

# Oté

## Oussa la passé nout coopérassion régional ?

Pliki sava plik moin na limpression nou sépare à nou dé péi i entour à nou.

Agarde dernier cyclone Belal la passe dann la zone. Si issi nou té in pé éparnié, té pa lo ka dann zil Moris. Déga té for, navé dé mor. Poitan moin pa endi La Réunion, ni mêm son minis de l'outre-mer ke té issi sir plas, ne serès di in mo de solidarité. Alon dir ke nou ossi nou té dann nout bèzeman. Dakor.

Mé agarde zélection la ba Comore, i préstan le résilta lé triké é i tié bann manifestan lé pa dakor ek la fasson fé. Sa lé vréman grave, mé là enkor ou i enten pa lé zotorité nout péi en parlé, ni sèt la Frans alor ke li lé à la tèt de là COI.

Ankor in poin, lo dernier rapport dessi la povroté mondial i plas Madéagascar avan dernier. Li té lo 5e péi lo pli pov au monde, é en 3 ans li la pas 2e, ek consékans grave pou son popilassion. Lo rapor y esplik ke na lo problèm chanzement klimatik mé na sirtout lo problèm politik. É kossa ni en pans ? Nièt.

Nou ossi na nout problèm é ansanm nou pé ède à nou lé zin lé zot, pou sa y fo na in volonté politik, é y fo inn y fé lo promié pa. Poukoi pa nou ?

*Justin*